

## Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

## Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Montmagny : Cultivons l'avenir. Ensemble. Maintenant.

<u>Montmagny</u>, le 5 mars 2019 – La MRC de Montmagny a tenu, le jeudi 28 février dernier à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, son troisième et dernier forum, dans le cadre de l'élaboration de son Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Plus de 70 personnes, producteurs agricoles, élus municipaux, représentants d'organismes et citoyens, ont participé à cet événement.

Inspiré des marchés publics et des salons d'exposition, l'activité s'est déroulée dans une formule conviviale où les participants étaient invités à découvrir, commenter et bonifier les 15 projets proposés. Parmi les projets, le déploiement du service de L'ARTERRE suscite grandement l'intérêt des producteurs agricoles. Cela dit, l'ensemble des projets vise à répondre aux différentes réalités du territoire.

Les artisans du Domaine La Charmante, du Joyeux pétrin et des Vergers du Cap ont également offerts de délicieuses bouchées du terroir lors du forum, mettant en valeur leurs produits et les fromages de l'Isle-aux-Grues.

Rappelons que deux forums et huit ateliers sectoriels ont permis de jeter les bases des différents projets présentés la semaine passée. Au total, près de 120 personnes ont participé à l'une ou l'autre de ces activités de consultation.

« Avec le PDZA, la MRC se dotera de projets porteurs et rassembleurs pour soutenir la diversification des activités agricoles et d'activités complémentaires à l'agriculture, et aussi pour favoriser une occupation dynamique du territoire. Déjà, on peut sentir l'enthousiasme des producteurs et des organismes de la région à travailler ensemble pour le développement durable de notre agriculture. » de dire monsieur Alain Talbot, président du comité directeur du PDZA, maire de la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy et producteur agricole.

L'élaboration du PDZA de la MRC de Montmagny est rendue possible grâce au soutien financier de 40 000 \$ du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. De son côté, la MRC contribue au projet à la hauteur de 60 000 \$, pour un investissement total d'environ 100 000 \$.

L'adoption du PDZA et de son plan d'action est prévue au printemps 2019. Tous les documents relatifs au PDZA peuvent être consultés sur le site Web de la MRC de Montmagny à l'adresse suivante : http://www.montmagny.com/services-aux-citoyens/developpement/.

Source et information : Joëlle Gendron MRC de Montmagny 418 248-5985, poste 316